

PARIS

NORMANDIE

EURE

Jeudi 16 Décembre 2021

## MESNIL-EN-OUCHE

# La Barre-en-Ouche, cas pratique urbanistique

La séance du conseil municipal de Mesnil-en-Ouche, mardi soir, s'est ouverte sur une intervention de Sandra Huppe, chef de projet au sein du Conseil en architecture urbanisme et environnement de l'Eure (CAUE 27). Depuis quatorze ans, la structure accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de projets urbanistiques, tout en regrettant la persistance de « verrous », qui freinent la concrétisation des projets.

Face à ce semi-échec, le CAUE lance un programme expérimental d'étude fine et d'aménagement d'un îlot urbain, dont le périmètre reste à définir.

**« RÉINVESTIR UN BÂTI VACANT OU FRAGILE »**  
« Il s'agit de réinvestir un bâti vacant ou fragile, pour l'adapter aux enjeux

actuels en termes de confort ou d'énergie. De quoi attirer de nouveaux habitants, sans consommer d'espace. Nous avons retenu à l'unanimité la commune déléguée de La Barre-en-Ouche pour y faire intervenir deux équipes chevronnées d'ingénieurs, d'architectes ou encore d'urbanistes, chargés d'établir un avant-projet et son montage juridique et financier. Votre centre-bourg possède en effet un fort potentiel, avec une architecture en briques qui mérite d'être valorisée », a souligné Sandra Huppe.

Cet exercice pratique est estimé à 80 000 €, sans participation financière de la commune, Mesnil-en-Ouche étant seulement tenue de contribuer à l'effort logistique, avec notamment la mise à disposition d'un local. ■